



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 14 avril 2017 à 18h30**

L'an deux mil dix sept, le quatorze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Edouard SLEDZ.

Convocation du : 04/04/2017

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Présents : Messieurs SLEDZ, LEFEBURE, MAILLY, MERIAUX, DUFRESNOY, DAMBRINE  
PINOY.

Mesdames PRENOT, LECOMTE, ZIMMER, BURY, ~~HERIA~~ FRESBIN

Absent(s): Fabien BESIN, BRICOUT Christophe

Secrétaire de séance : LECOMTE Olivia.

**1) Vote du Compte Administratif 2016**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Didier MAILLY, Adjoint au maire, chargé des finances communales,

- après s'être fait présenter le Budget Primitif, et les décisions modificatives de l'exercice 2016,
- après avoir considéré le Compte Administratif 2016 dressé par Monsieur Edouard SLEDZ, Maire de la commune, dont les résultats sont résumés ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	395 536,99€	161 178.12 €
Dépenses de l'exercice	347 860.37 €	95 081.41 €
Résultat de l'exercice 2015	+ 7 522.50 €	- 18639.52 €
Résultats définitifs de 2016	+ 47 676.62 €	+66 096.71€

Reconnaît la sincérité des résultats, et vote le Compte Administratif 2016 de Monsieur le Maire, à l'unanimité (10 voix POUR), Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

**2) Approbation du Compte de Gestion 2016**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Edouard SLEDZ.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures toutes les opérations réelles ou d'ordre qui devaient l'être et statuant sur l'ensemble des opérations effectuées sur l'exercice considéré et sur l'exécution du Budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, budgets annexes et leurs valeurs inactives.

Déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

### 3) Vote du Budget Primitif 2017

La Commission Administrative après en avoir délibéré vote le budget primitif de l'année 2017, à <sup>18</sup>voix pour et 0 voix contre, qui s'équilibre en recettes et en dépenses en section d'investissement à 309 075.00 € et en section de fonctionnement à ~~416 092~~ 416 092,00 €

### 4) Vote des Taux des impôts locaux

Monsieur le Maire et l'adjoint aux finances proposent aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'augmentation ou le maintien des taux des trois taxes communales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à <sup>18</sup>voix POUR, et 0 voix CONTRE, le maintien des taux, comme énoncés ci-dessous :

- taxe d'habitation : 13.73%
- taxe foncière propriété bâti 10.39%
- taxe foncière propriété non bâti 43.22%

### 5) Vote des Subventions aux Associations

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal le versement d'une subvention aux associations du village. Le Conseil Municipal, après concertation, décide d'allouer la somme de :

- 100 € à l'association les Babyboomers,
- 100 € à la Paroisse St Joseph,
- 150 € à l'Association de Parents d'Elèves de Cagnoncles, *+ subvention exceptionnelle de 350 €*
- 50 € aux Donneurs de sang,
- 700 € pour le forain Monsieur TERRAGE,
- 50 € à l'ASPEC,
- 150 € à l'association des Amis du Clocher,
- 50 € à l'association Colombophile -

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2017.

### 6) Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2017, dont le montant est de 75€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité :

- De renouveler l'adhésion auprès de la Fondation du Patrimoine du Nord-Pas-de-Calais

- D'accepter de verser la cotisation de 75 €.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2017.

7) Délibération SIDEN- SIAN

Monsieur le Maire présente la liste des communes voulant adhérer au Siden Sian, Le conseil municipal , après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, ces nouvelles adhésion.

8) Adhésion Murs Mitoyens

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'adhésion au SIVU des Murs Mitoyens pour l'année 2017, le montant de la participation est de 3 312.54€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité :

- D'accepter l'adhésion auprès des Murs Mitoyens
- D'accepter de verser la cotisation de 3 312.54 €.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2017.

9) Questions diverses

• Tour de garde Elections Présidentielles :

1<sup>er</sup> tour :

- 8h - 10h15 : Francis Nevaux / Lecomte Olivia / Françoise Bory.
- 10h15 - 12h30 : OLIVIER Dufrenoy / ~~Dieder Haully~~ / Marie Ange / Emile PINOY
- 12h30 - 14h45 : Bernadette Fiebin / Alain Delgolie / Edouard SEDZ
- 14h45 - 17h : Fabien Besin / Christophe Bricost / Jean Martin → Christian Cambay
- 17h - 19h : Stephanie Rivet / Bruno Lefebvre / Dieder Haully.

2ème tour :

- 8h - 10h15 : Francis / Olivia / Françoise
- 10h15 - 12h30 : Olivier / Marie Ange / Emile
- 12h30 - 14h45 : Bernadette / Alain / Jean Paul
- 14h45 - 17h : Fabien / Christophe / Jean Martin
- 17h - 19h : Stephanie / Bruno / Dieder.

• Victime de l'amiante

Demande de soutien financier, présentation de la motion de la Mairie de Douchy-les-Mines. OK.

Soutien de la motion.

- Validation achat des tablettes , devis Ricoh → en attente  
prise de Rds avec l'inspecteur académique.

Fin de séance : 20H15